



Des postes à pourvoir dans le cadre de la réouverture de l'Hôtel Saint-Nicolas à La Rochelle

À quelques semaines de la réouverture de l'Hôtel Saint-Nicolas*, le groupe Cosy Hôtels finalise ses recrutements pour la haute saison. 7 postes sont encore à pourvoir en réception et dans les étages.**

Des contrats saisonniers dès le mois d'avril

Fermé depuis fin 2022 pour rénovation, l'Hôtel Saint-Nicolas*** prépare sa réouverture prévue le 8 avril prochain. Quelques postes saisonniers sont encore à pourvoir pour la haute saison :

3 réceptionnistes jour & nuit. Contrats CDD saisonniers de 35h à pourvoir à partir du 1er avril pour une durée de 4 à 7 mois.

2 aides hôteliers, service étage. Contrats CDD saisonniers de 35h (à pourvoir à partir du 15 avril au 30 septembre) ou de 24h (à pourvoir du 1er août au 30 septembre).

1 aide-hôtelier, service petit-déjeuner. Contrat CDD saisonnier de 35h à pourvoir du 1er juin au 30 septembre.

1 assistante gouvernante en CDD Remplacement de 35h à pourvoir du 23 mars au 30 avril avec prolongation possible.

Plus d'informations : www.cosy-hotels.net/fr/recrutement.html

Niché dans l'ancien quartier des pêcheurs, l'Hôtel Saint-Nicolas*** fait peau neuve. Le lobby, l'espace restauration et les 86 chambres font l'objet de travaux de rénovation pour bénéficier d'une meilleure performance énergétique tout en améliorant le confort client. L'établissement déclinera un esprit « maison de famille » grâce à des couleurs chaudes et son mobilier chiné.

Une cinquantaine de salariés est en poste de façon permanente avec une ancienneté moyenne de 4, 7 années en 2022. Des formations continues sont mises en place pour accompagner la montée en compétence des équipes (accueil client, adoption des bonnes postures, gestion de crise). Avec 4 établissements à La Rochelle allant du 2 au 4 étoiles, Cosy Hôtels, groupe familial, représente 15% de la capacité hôtelière de la ville.



<https://www.lepetiteconomiste.com/IMG/arton11328.jpg?1679298634>